

École nationale supérieure d'architecture Versailles

5 avenue de Sceaux, 78000 Versailles
T. +33 (0)1 39 07 40 00 – F. +33 (0)1 39 07 40 99
ensav@versailles.archi.fr
versailles.archi.fr

Décision N° 20024 - 05

**Portant nomination des membres du comité de sélection pour le recrutement
d'un maître de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture – STA -
organisé au titre de l'année 2024**

Le Directeur de l'école nationale supérieure d'architecture de Versailles,
Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.952-6 et L.952-6-1 ;
Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, et notamment ses articles 60 et 62 ;
Vu le décret n°2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture, notamment ses articles 11, 12 et 13 ;
Vu l'arrêté du 24 mai 2018 fixant la liste des corps de fonctionnaires assimilés aux maîtres de conférences et aux professeurs des écoles nationales supérieures d'architecture ;
Vu l'arrêté du 2 novembre 2018 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des comités de sélection chargés du recrutement des professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture ;
Vu la délibération en date du 3 avril 2019 du CPS restreint de l'ÉNSA Versailles portant à 8 minimum le nombre de membres des comités de sélection ;
Sur proposition des membres du CPS restreint,

Décide :

Article 1^{er} :

Stéphane Berthier, maître de conférences STA, ENSA Versailles, est désigné en qualité de président du comité de sélection pour le recrutement d'un maître de conférence en STA.

Sont nommés membres de ce jury :

- Christelle CHALUMEAUX, maîtresse de conférences ATR/APV, Ensa Nancy ;
- Klaas de RYCKE, Maître de conférences STA, ENSA Versailles ;
- Émeric LAMBERT, Professeur, groupe de discipline « TPCAUI », ENSA Versailles ;
- Xavier TIRET, maître de conférences STA, ENSA Versailles ;
- Noura ARAB, maîtresse de conférences STA, Ensa Rouen ;
- Rozenn KERVELLA, maîtresse de conférences STA, Ensa Rennes ;
- Robert LE ROY, maître de conférences STA, Ensa Paris Malaquais.

Article 2 :

Le service des ressources humaines de l'école nationale supérieure d'architecture est chargé de l'exécution de la présente décision.

11 JAN. 2024

Le Directeur
Jean-Christophe Quinton



Amal LAHLOU
Directrice-Adjointe